



Journal du collège - Date limite de dépôt de vos articles

publié le 13/02/2019

Tout le monde peut participer !

Les vacances d'hiver arrivent dans quelques jours et vous allez pouvoir vous reposer un peu (ou faire du ski, ou passer votre temps sur Internet, ou faire des jeux vidéos, ou dessiner, ou discuter entre amis, etc.).

Pour ceux qui s'ennuieraient mais qui seraient inspirés et qui voudraient partager leur passion avec les autres, nous vous proposons de rédiger un petit article ou de dessiner pour le journal du collège.

Vous pouvez également interviewer des personnes de votre entourage et les faire parler de leur métier, vous pouvez traiter un sujet d'actualité qui vous tient à cœur ou vous pouvez proposer des illustrations avec un petit texte d'explication (sur la méthode et le support utilisés par exemple).

Mme Blondel et moi-même souhaitons également avoir des articles sur les activités qui se sont déroulées dans le collège depuis la rentrée, ainsi que celles qui sont à venir. Toutes les activités sont répertoriées dans le document en pièce jointe. Ce que l'on attend de vous, ce sont quelques lignes pour avoir votre ressenti.

Pour que nous puissions constituer le premier numéro du journal du collège, nous vous demandons **de déposer vos articles au CDI** (version numérique ou papier) **au plus tard le MARDI 5 MARS 2019 à 16h**.

Nous attirons votre attention sur le respect de la vie privée de tous. On cite toujours ses sources et on signe son article avec son prénom et sa classe.

Pour toute question, n'hésitez pas à venir nous voir.

Mme Blondel et Mme Gachet

Document joint

 2019-02-activites-college-elisee-mousnier (PDF de 41.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.